



Montreuil, le 28 août 2025

À Mme Catherine VAUTRIN

Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

À Mme Astrid PANOSYAN-BOUVET

Ministre du Travail et de l'Emploi

À M. Laurent MARCANGELI

Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification

Copie : M. François BAYROU, Premier ministre

N/Réf. : NP/SB/PL

N°92_20250828

Objet : Préavis de grève pour les journées du 10 septembre 2025 au 30 septembre 2025 inclus, couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie.

Mesdames et Monsieur les Ministres,

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette le projet de budget 2026 présenté par ce gouvernement illégitime, sous la direction du Premier ministre François Bayrou. Le résultat du vote de confiance, le 8 septembre 2025 par le parlement, n'y changera rien. La politique menée par le Président Macron, depuis son premier mandat, va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe des dominants du capital. Elle est source de division et de haine, offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est due qu'aux plus vulnérables et aux minorités. Pour autant, il s'agit bien du système capitaliste dans lequel nous vivons qui exacerbe les peurs et les haines, empêchant le partage des richesses avec celles et ceux qui la créent, rendant par conséquent impossible la justice fiscale et sociale.

Le 15 juillet dernier, le Premier ministre en a appelé à la responsabilité des parlementaires en détaillant les grandes orientations de son budget. Celui-ci est d'une extrême sévérité envers les salarié-es et les agent-es publics, les personnes précaires, les personnes malades et les retraité-es, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros. Parmi ces mesures :

- Une réduction de 5,3 milliards d'euros des dotations aux collectivités territoriales ;
- Une diminution de 5 milliards d'euros alloués au secteur de la santé ;
- Une baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant en particulier l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique, avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), en vigueur depuis 2008 ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre, une économie mortifère sous pression de l'Union européenne comme des

États-Unis. Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi ;
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle ;
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre.

Les choix du Président Macron et de ses gouvernements ont eu un impact direct sur notre territoire avec des centaines de suppressions de postes dans les collectivités, la privatisation de services publics, la fermeture de services publics comme des crèches ou des centres de protection maternelle infantile sous des motifs fallacieux, une aggravation de la souffrance au travail par l'application de mesures managériales toxiques et n'ayant que pour objectif que la rentabilité, faisant fi de la réponse aux besoins de la population.

Nous revendiquons :

- **Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent-es territoriaux, en portant sa valeur à 6 € ;**
- **Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaires et des pensions de retraites ;**
- **L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;**
- **L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans ;**
- **Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent-es dès qu'ils remplissent les conditions ;**
- **La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;**
- **La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent-es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;**
- **L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels ;**
- **Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;**
- **La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés.**

C'est pour toutes ces raisons que la Fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social) **pour le 10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025.** Elle appelle ses syndicats à organiser et participer aux actions locales et nationales à partir du 10 septembre 2025.

Recevez, Mesdames et Monsieur les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Natacha POMMET,



Secrétaire générale